

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL572

présenté par
M. Caure, rapporteur

ARTICLE 23

À la première phrase de l'alinéa 62, substituer aux mots :

« qui permettraient »

le mot :

« permettant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.